CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada, qu'on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du METIS, ont été transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Parc.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne compte pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 50 00
" un qrt. de colonne 30 00

Redige par un Comite de Redaction

GERMAIN & CIE

Viennent de Recevoir

Les Marchandises Suivantes :

5000 VERGES D'INDIENNES.

Couleur Garantie

Seulement 8 cts.

LA VERGE.

---

50 PIECES DE COTON JAUNE

33 Pouces de large,

SEULEMENT 7 CENTINS

LA VERGE.

---

50 PIECES

DE

Coton Blanc,

SEULEMENT **10** CENTINS.

LE

Meilleur Assortiment

DE

HARDES FAITES

DANS

WINNIPEG.

et à des Prix qui

DEFIENT COMPETITION.

VENEZ NOUS VOIR,

Vous serez satisfaits.

BLOC DEVLIN,

Grande Rue, Winnipeg

St. Boniface, 27 Juillet, 1876.

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Hôpital-General, St. Boniface, Manitoba.

13 Juillet, 1876. 1a

VOUS APERCEVEZ-VOUS QUE LE

O.K.

Salon de Barbier-Coiffeur,

est ouvert de nouveau ?

E. H. HILL,

Champion de la barbe et de la coiffure, vous donnera ses soins avec l'art qu'on lui connait.

VENEZ LUI FAIRE VISITE.

Grande Rue, Winnipeg—à côté de la Banque McMicken.

Winnipeg, 24 mai 1876 6m. 50

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES,

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'ecole, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poetiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variete d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. a-50

On demande des Droits de Metis

"SCRIPS"

ARGENT COMPTANT PAYE POUR SCRIPS.

A. W. BURROWS.

Vis-à-vis le Magasin de Fer de McKENNY,

PORTE VOISINE DU SALON ROUGE.

Winnipeg, 6 Juillet, 1876. 3m

AVIS.

Les Commissaires d'Ecole de l'Arrondissement Scolaire de St. Boniface, donnent par le présent, avis à tous les contribuables qui n'ont pas encore payé leur contribution scolaire, que des procédés judiciaires seront pris contre eux dans le cours du mois de Septembre prochain, s'ils ne s'acquittent pas de ce devoir plustôt.

Par ordre
A. A. C. LaRivière
Secrétaire-Trésorier.

Bureau des Commissaires d'Ecole,
St. Boniface 21, Août 1876.

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste, Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

P. A. KIERZKOWSKI,

AVOCAT-NOTAIRE, ETC, ETC.

BUREAU :

Au coin des Rues du Bureau de Poste et Rorie, Winnipeg.

Winnipeg, 5 Sept., 1876.

W. H. LYON,

GRANDE-RUE,—WINNIPEG,

Vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste,

—IMPORTATEUR—

DE GROS ET DE DETAIL,

COMMERCANT EN PRODUITS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS, CIGARES, CHAUSSURES

et

MARCHAND A COMMISSION EN GENERAL.

Cette Maison donne toute son attention aux consignations de produits et de toute espece de Marchandises qui lui sont faites ; il en est rendu compte sans delai.

Avances libérales faites sur des consignations

Winnipeg, 15 Mai, 1876. 3m

Entrepot Medical

DE

M. BANKS,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

Assortiment complet de toutes les Drogues, Medecines et articles qui se trouvent dans une pharmacie de premiere classe.

Prescriptions de Médecins et Recettes de famille préparées avec soin.

Se souvenir du local qui se trouve vis-à-vis la Bâtisse du Nouveau Marché.

Winnipeg, 5 Mai, 1876. 6m 48L.

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

" Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

" Un usage de quelques mois de cet elégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varie et des plus agreables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des temoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW JERSEY, E. U. A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais ete fabrique ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allie au brillant, à la clarte et à une egalite parfaite sur toute l'etendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualite sympathique ne change jamais sous le doigter le plus delicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celebres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E.-U.A.

PERDU !!

Une Pouliche rouge âgée d'environ quatre ans, portant quatre étampes avec les initiales **G. F.** dont deux sur l'epaule gauche, une sur l'epaule droite et l'autre sur la hanche gauche. Elle a été perdue à Winnipeg il y a quinze jours. Celui qui la ramènera à son propriétaire M. Salomon Jean Venne, de St. Norbert, sera liberalement récompensé.

St. Norbert, 7 Sept., 1876. 3f

Agence Canadienne

A. GAUVIN

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporté son bureau, Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.

Mr GAUVIN paye le plus haut prix pour les **Scrips, Droits d'Enfants** et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.

Les personnes qui désirent vendre leurs propriétes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

LES

ORGUES DE SALON

"ETOILE"

ALLEGER, BOWLBY & CIE.

Surpassent en ton et en puissance aucun autre Orgue à anches qui ait jamais été fabrique dans le pays. Les juges les plus competents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont contents. Le fecteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapté ses instruments à la voix humaine depuis les sons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

Les propriétaires, depuis plusieurs années, se sont appliqués à noter les défauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections, et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

Qu'il est Difficile de S'appercevoir de la Difference.

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appréciées :

Prix Extremement Bas pour

ARGENT COMPTANT.

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comté du Canada et des Etats-Unis. Escompte liberal fait au Clergé, aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises, Ecoles, etc., là ou il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis*.

ADRESSE :

ALLEGER, BOWLBY & CIE,

WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER, C. P. BOWLBY, T. B. McMURTRIE, EDWARD PLOTTS.

6 Juillet 1876. 1a.

LE "METIS."

Jeudi, 14 Septembre, 1876

Mgr. l'Archevêque est parti vendredi dernier pour visiter Ste. Agathe, St. Jean Baptiste de la Rivière aux Prunes, Dufferin et Pembina, et donner la confirmation dans quelques unes de ces localités. Sa Grâce doit être de retour samedi prochain.

Le *Free Press* publie une longue colonne en réponse à notre article sur "la constitution et nos écoles." Il n'y a rien de concluant dans l'essai que tente le confrère pour établir que la majorité aurait le droit de violer la constitution sur un point clair, formel, et précis. On aura beau discourir, la clause 92 n'exprime qu'une idée générale et vague, tandis que la clause 93, qui vient immédiatement après nous, dit sans ambages, et sans ambiguité :

"Dans chaque province la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes :—

(3.) DANS TOUTE PROVINCE OU UN SYSTÈME D'ÉCOLES SÉPARÉES OU DISSIDENTES EXISTERA PAR LA LOI LORS DE L'UNION, OU SERA SUBSÉQUEMMENT ÉTABLI PAR LA LÉGISLATURE DE LA PROVINCE, IL POURRA ÊTRE INTERJETÉ APPEL AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL DE TOUT ACTE OU DÉCISION D'AUCUNE AUTORITÉ PROVINCIALE AFFECTANT AUCUN DES DROITS OU PRIVILÈGES DE LA MINORITÉ PROTESTANTE OU CATHOLIQUE ROMAINE DES SUJETS DE SA MAJESTÉ RELATIVEMENT A L'ÉDUCATION.

Est-il dans toute la constitution, un article aussi énergique, un point aussi bien éclairci, une garantie aussi manifeste. Nous conseillons au *Free Press* de reproduire cette clause : et de nous donner son opinion sur le sens qu'elle comporte. Ses lecteurs pourraient ainsi mieux juger de la valeur de ses arguments.

Si la legislature locale avait le pouvoir absolu de refondre notre code scolaire, quelle serait, nous le demandons, la raison d'être de la clause 93. Il faut supposer à ceux qui l'ont conçue et intercalée dans l'acte constitutionel, une intention quelconque. Et quel autre motif leur attribuer que celui qui perce à chaque parole et qui se dégage de l'ensemble avec une irresistible force. Aussi longtemps donc, que les mots auront leur valeur propre, leur signification particulière et inaltérable, la clause 93 qui corrige la clause 92, dans ce que celle-ci peut avoir d'indéfini ou d'insaisissable, devra être interprêtée d'une manière favorable à l'exercice de nos droits.

Lorsque les catholiques du N. Brunswick firent appel au gouvernement d'Ottawa, que leur repondit le Premier—Ministre d'alors, Sir. J. A. McDonald Nous n'avons pas le droit, disait-il, d'intervenir, car l'institution des écoles separees ne date pas d'une epoque anterieure à la confédération, et n'a pas été reconnue, plus tard, par la legislature locale. C'etait la seule raison invoquée pour excuser la non-intervention......Ce qui veut dire que, dans le cas contraire, le gouvernement fédéral eût dû désavouer la loi oppressive de la majorité du Nouveau-Brunswick.

Comme cette question de l'éducation est à l'ordre du jour, nous lui donnerons dans nos prochains Nos. quelques développements.

Encore une bonne nouvelle pour les amis de la colonisation. Mr. le Dr. Whiteford, agent du repatriement de nos nationaux des Etats-Unis de l'Ouest, est venu visiter notre pays, et nous laisse entrevoir un mouvement sérieux d'immigration.

Il se trouve à l'Ouest comme à l'Est des Etats-Unis, un nombre énorme de nos compatriotes qui ne demanderaient pas mieux que d'exploiter un sol aussi prodigieusement fertile que le nôtre. Et pour les décider, il ne suffira que de leur représenter, dans toute sa vérité, la condition morale et matérielle de Manitoba. Après avoir vu et jugé par lui-même, Mr. le Dr. Whiteford, qui est un homme parfaitement à la hauteur de son importante position, pourra renseigner d'une façon satisfaisante, ceux de nos nationaux qui voudraient se diriger ici : il pourra enfin faire mieux connaître et apprécier nos vastes ressources et nos institutions.

La Société de Colonisation de Manitoba, qui a souhaité la bienvenue au Dr. Whiteford, devra prendre les mesures nécessaires pour engager nos compatriotes de l'Ouest, a imiter le si bel exemple donné par ceux de l'Est.

Hier soir, à une assemblée tenue au Collége de St. Boniface, par la bienveillante permission de son directeur, la question de l'immigration en général a été longuement discutée. Mr. le Dr. Whiteford, le Révd. P. Lacombe, l'Hon. M. Dubuc, MM. Geo. Roy, A. A. C. LaRivière et E. Tassé adressèrent la parole.

Il parait que nos voisins sont bien décidés à faire la guerre aux sauterelles, ce qui est plus recommandable que la chasse aux Sioux. Le plans ne manquent pas : chacun soumet le sien. On propose, entr' autres choses, de nommer dans les comtés et les villes, des Commissaires qui seraient chargés de surveiller partout l'éclosion des insectes puis de les détruire aussitôt par le feu, à l'aide de matières très enflammables tels que le foin, la paille, les hautes herbes, etc. Ces officiers auraient le pouvoir d'exiger les services d'autant de personnes qu'il serait nécessaire d'employer, et devraient s'occuper également de la destruction des œufs. Enfin, un prix assez élevé serait donné à quiconque *récolterait* une certaine quantité de sauterelles ou d'œufs..............................

On vente aussi beaucoup le vert de Paris dont on a déjà fait l'essai avec d'excellents résultats.

Il es bien connu que les sauvages ne sont pas tendres pour leurs prisonniers. *Sitting Bull* ne fait pas exception, si l'on en croit un trappeur du nom de Ridgety, emmené captif parmi les sioux, et traite par eux fort humainement,—jusqu'à son évasion,—apres avoir déclaré qu'il était sujet anglais et de Fort Garry. Après la bataille si fatale aux armées américaines, les guerriers de *Sitting Bull* trainèrent avec eux six soldats de l'armée de Custer. Puis, arrivés au camp, ces malheureux furent liés à un poteau, et livrés aux flammes d'un hideux bûcher. Et là, les femmes et les enfants dansant autour des victimes leur lançaient des flèches et les soumirent aux tortures les plus atrocement barbares, durant tout le temps que dura cette horrible agonie.

Mr. George F. Newcomb, Inspecteur des fôrets, au service du gouvernement fédéral, écrit au *Free Press* pour répondre à ceux qui se plaignent que toutes les bonnes terres de la Province sont tenues en réserves. Il dit qu'il vient de visiter les établissements de Burnside, de la Montagne de Pembina, de la Rivière aux Islets de Bois, les Paroisses de St. James, St. Charles, St. François Xavier, Poplar Point, High Bluff, et du Portage Laprairie : et que nulle part dans la Province les récoltes sont plus belles que dans ces endroits. Et comme il y a dans le voisinage de ces localités de grandes étendues de terres vacantes et ouvertes aux colons, il conclut que les plaintes proférées à ce sujet n'ont aucune raison d'être.

LA COLONIE DE DUFFERIN.

UNE INTÉRESSANTE LETTRE ! !

Le *Travailleur*, de Worcester, publie une très jolie lettre signée par plusieurs intelligents colons de Dufferin, où se trouve le noyau d'un établissement canadien. Il fait plaisir de constater, à la lecture de cette lettre, que ces courageux travailleurs avaient compris, dès le principe, ce qu'exigeait d'eux leur nouvelle position. En venant ici, ils n'ont pas cru acquérir de suite la fortune : ils savaient que l'aisance ne s'obtient qu'au prix du travail Et se mettant à l'œuvre de suite, ils n'ont pas voulu perdre un temps précieux en récriminations ou en plaintes trop souvent mal fondées. Aujourd'hui, ce groupe de canadiens est bien disposé, et les résultats obtenus lui laissent entrevoir un avenir heureux. Comme nous avons publié tout récemment des notes assez détaillees sur cette colonie, nous ne reproduirons de la lettre en question, que les extraits suivants :

Après avoir visité le pays, nous prîmes le 5 juin nos droits d'établissement et préemption sur le township No 1, Rang No. 2 sur le côté ouest de la Rivière Rouge. Pour cet enrégistrement nous allâmes au bureau des terres, à Emerson, qui est un petit village à environ un mille et demi de Dufferin et nous eûmes à payer chacun $10 seulement pour devenir propriétaire de 160 acres de terre de première qualité.

....

De retour à Dufferin, nous nous mimes à l'œuvre et achetâmes les animaux et instruments d'agriculture nécessaires, grains de semence, etc.

Nous nous rendimes, au milieu du mois de juin et craignant la saison trop avancee pour avoir une bonne récolte sur un premier labour, nous obtinmes sur la ferme du gouvernement, à Dufferin, du terrain qui avait déjà été cassé ; et nous étant mis en socié e au nombre de quinze chefs de famille, nous fimes une semence de 37½ minots d'orge, 63 minots de patates et deux minots de sarrasin, des navets et autres légumes Pendant les deux semaines suivantes, nous n'eûmes pas une goutte de pluie, nous crûmes avoir perdu notre temps et la semence, mais ensuite il survint quelques orages et tout a poussé avec une rapidite extraordinaire, et maintenant nous sommes presqu'assures d'un rendement de 20 à 30 minots pour un.

Le 26 juin nous nous rendimes sur nos terres avec tentes, charrues, provisions, etc., et commençâmes à casser la terre, creuser des puits et bâtir des maisons.

A propos de puits, je ferai remarquer que l'eau etant de toute nécessité à la vie, c'est ce dont nous nous sommes d'abord occupés. Certaines gens prétendent qu'il est très-difficile de se procurer de l'eau à Manitoba, mais cela n'est pas, au moins pour le township où nous sommes placés.

Maintenant voici quels progrès nous avons fait sur nos terres : MM. Norbert Clément et fils. F. X. Mercier et T. Brault ont formé une espèce de société coopérative, et n'ayant qu'une seul paire de bœufs, ont cassé 10 arpents de terre, creusé un puits et bâti deux maisons, dont une 20 x 16 très bien finie à l'extérieur, avec corniches, déclin, appartenant à Mr. Clément, l'autre 24x16 appartenant à Mr. Mercier, cette dernière n'est pas encore tout-à-fait terminée, nous sommes à attendre pour le bois. En attendant, nous sommes à bâtir une maison pour Mr John Parent 23x21 et nous terminerons l'extérieur la semaine prochaine ; ensuite viendra le tour de Mr. Coulombe. Mr. Parent avec une seule paire de bœufs a cassé environ 30 arpents de terre et creusé un puits qui n'a que 5 pieds de profondeur et qui leur fournit toute l'eau nécessaire pour sa famille et ses animaux.

MM. Gaspard Breton et fils ont cassé environ 20 arpents de terre, construit un petit chantier en planche et un puits. Les frères Boiteau ont fait autant et ainsi de suite, chacun ayant cassé plus ou moins de terre.

Pour le foin, chacun en a fait de 10 à 20 tonnes, nous en faisons autant que possible et il y en a en quantité immense, nous le prenons sur nos terres sans autre trouble que le couper et le mettre en meules.

La récolte en général est des plus belles, cela fait envie à tous ceux qui aiment l'agriculture, et toute personne possedant le bon sens le plus commun ne peut que louer le gouvernement sur les avantages offerts aux émigrants ; et je ne comprends pas pourquoi tant de nos pauvres canadiens, esclaves dans les manufactures américaines, ne s'empressent pas de profiter de cette belle fortune tandis qu'il en est encore temps :

Plusieurs émigrants croient trouver ici une fortune sans l'acquerir, la richesse sans travail. Ces gens là se trompent, et lorsqu'ils s'envont, ils ne cherchent qu'à jeter du discrédit sur la colonie, par les mensonges les plus grossiers. Ils n'ont pas réussi parce qu'ici il faut du travail comme ailleurs, et sur ce nous conseillons à toute personne qui n'ont pas les moyens pécuniaires suffisants pour se bâtir une maison, s'acheter une paire de bœufs, charrue, etc., plus les provisions nécessaires pour attendre une première récolte, de tâcher de réaliser ce montant nécessaire avant de venir nous rejoindre.

Ici il ne faut pas compter sur l'ouvrage que l'on peut avoir ailleurs, au moins pour cette année, mais les récoltes sont si abondantes qu'une bien faible semence suffira pour donner les provisions et le nécessaire pour une année ou plus.

Maintenant, vous nous direz : vous qui en connaissez quelque chose puisque vous êtes établis au Manitoba et sur les terres du gouvernement, quel montant doit avoir un colon pour s'établir convenablement? A cela voici notre réponse : Le bois brut pour bâtir se vend cette année $24 le mille pied, la planche de rebut $20, planée sur une face $25, bardeau de première qualité $4.50 le mille, clapboard $35, le clou $5 le 100 lbs., les chassis tout vitrés $2 et $2.30, pour le bois de chauffage on le paye, tout près d'ici, $2 la corde ou $3 rendu à la porte. Pour bâtir une maison de 24x16, bien finie à l'extérieur, la peinture exceptée, nous calculons pour $200, une paire de bœufs $125 à $150, une charrue $24 à $25, la fleur se vend aujourd'hui de $2 25 a $3 50 le sac, qui fait de $5 à $7 le brl., le lard vaut 13 cts. Les vaches valent de $20 à $50 suivant leur état. Maintenant il y a les provisions nécessaires pour vous rendre à la récolte suivante. Suivant notre opinion, une famille possédant $500 et plus peut venir sans crainte, le plutôt elle viendra, plus elle sera satisfaite.

Un homme seul un vieux garçon, par exemple possédant de l'énergie et deux à trois cent dollars, avant quelques notions en fait d'agriculture, en travaillant courageusement pendant deux ou trois ans pourrait ensuite se donner le luxe d'avoir une petite femme.

Deux familles avec $500 pourraient réussir en s'unissant pour rencontrer les premières dépenses, ne bâtir qu'une seule maison, avoir une seule paire de bœufs et faire une espèce de société : cependant il faudrait de plus avoir des provisions pour un an, de même deux célibataires travaillant ensemble pour une année ou deux réussiraient bien.

Avant de finir nous vous dirons que la seule contrariété et le seul ennui que nous éprouvons c'est de ne pas avoir les moyens pécuniaires suffisants pour pousser nos travaux suivant nos désirs, et pour cela il faudrait avoir une paire de bœufs pour chacun de nous. Quoiqu'il en soit, nous avons confiance et espérons beaucoup en l'avenir, et nous sommes sincères en disant que dans 3 ou 4 ans d'ici, si quelques-uns viennent nous offrir $3,000 pour nos terres, nous croyons pouvoir, à l'instar de Mr. Anderson, leur répondre : *No sir.*

Un mot encore avant de finir : Les sauterelles sont encore à nous visité cette année et nous sommes à peu près certains de n'en pas avoir l'an prochain et nous avons l'espérance d'être bon nombre d'années sans en avoir.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur le Rédacteur,
Vos obéissant serviteurs,

TOUSSAINT BRAULT,
NORBERT CLÉMENT,
FRS X. MERCIER,
FRANÇOIS PARENT,
GASPARD BRETON,

Post-scriptum dédié aux jeunes filles et aux jeunes veuves canadiennes.

J'ai parlé de *petites femmes*, pour les vieux garçons. Je dois dire que plusieurs d'entre nous s'ennuyent de voir leurs compagnons goûter les joies de la famille Nous sommes comme des abandonnés. Et le malheur c'est que les mariages ne sont pas possibles, il n'y a point de jeunes filles. O ! vous mes jeunes compatriotes qui avez des dispositions à ne pas coiffer Ste. Catherine, venez à notre secours. Embarquez pour Manitoba, vous y trouverez non-seulement l'abondance, mais même les meilleurs des maris. Sans vous connaître nous vous aimons d'avance. Venez ou si non..nous passons chez les Cris, les Sauteux, les Pieds-Noirs, et nous renouvellerons l'enlèvement des Sabines. Mais, non, gentilles canadiennes, vous ne nous laisserez pas perpetrer ce forfait et, invitées, au nom de la patrie, au nom de la foi, vous cinglerez vers les rives enchantées de l'hymenée en prenant votre billet viâ Manitoba. C'est

alors que, dans un doux sentiment de reconnaissance, vous pourrez chanter : "Virgines et Viduæ benedicamus Domino." A cette allégresse nous répondrons de grand cœur : Vive la Canadienne.........................

Au nom de plusieurs vieux garçons qui pleurent leurs pechés et désirent se convertir, à la condition que leur bon missionnaire leur donnera le mariage comme pénitence.

T. B.

NOUVELLES LOCALES.

— Le dernier courrier de la Saskatchewan, est parti lundi dernier.

— L'Hon. D. A. Smith est arrivé, dimanche dernier.

— Il y a six patients à l'Hopital de Winnipeg.

— Un jeune touriste italien Enea Cavalieri de Terrari visitait ces jours derniers Manitoba.

— Le Rev. Père Leduc, O.M.I., est reparti vendredi dernier pour St. Albert, Siskatchewan.

— Le bateau de M. McLean traverse maintenant la rivière vis-a-vis le chemin Dawson.

— Le reste des *scrips* pour la paroisse de St. Andrew, vient d'être reçu.

— Le Conseil de l'Instruction Publique a tenu, jeudi dernier, son assemblée trimestrielle.

— Il parait que des pièces contrefaites de 25 centins ont été mises en circulation.

— L'un de nos amis nous dit qu'il a compté dans son jardin, 21 patates sous une seule tige.

— La cour de Comté pour le Comté de Selkirk doit siéger à Winnipeg le 24 courant.

— Un sauvage et trois sauvagesses ont été condamnés à vingt-quatre heures de prison pour ivresse.

— Le moulin à scie de Macaulay est fermé pour jusqu'au printemps prochain.

— Il y a un nombre inusité de sauvages dans les rues depuis quelques jours.

— Un nouvel architecte, nommé C. A. Barber, vient d'ouvrir un bureau à Winnipeg.

— M. Marcil a pris un superbe esturgeon dans la Rivière Rouge la semaine dernière.

— M. Rocan, de Winnipeg nous dit avoir vu un chou mesurant trois pieds et demi de circonférence.

— A une assemblée de la Société de Colonisation, tenue hier soir, Mr. le Dr. Whiteford a été admis membre honoraire de la Société.

— Les patates, cette année sont d'un volume monstrueux : il n'est pas rare d'en voir qui pèsent de 2 à 2½ et même jusqu'à 3 livres.

— Il s'organise, au Portage la Prairie, une compagnie avec un capital de $10,000 pour l'exploitation d'un vaste moulin à farine.

— Nous rappelons aux Commissaires d'Ecoles qu'ils doivent se hâter d'envoyer leurs Recensements durant le cours de ce mois.

— L'un des 23 islandais venus à bord du *Minnesota*, dimanche dernier, s'est noyé en tombant à l'eau accidentellement.

— La famille du Lieutenant Gouverneur est partie pour une excursion de trois semaines au Lac Manitoba.

— Un rapport plus récent de la colonie des Islandais annonce qu'un homme seul a peri dans la tempête mentionnée la semaine dernière.

— Neuf lots de la succession Ross à Winnipeg, ont été vendus à l'encan dernièrement et ont réalisé en moyenne $119.00.

— Un nommé McDonald, d'Emerson, s'est noyé la semaine dernière en allant chercher de l'eau à la Rivière. Il parait qu'il était sous l'influence de la boisson.

— En l'absence du Maire actuellement au Camp d'artillerie, à la Petite Montagne de Roche. l'Echevin Lusted préside la Cour de Police de Winnipeg.

— Le *Standard* est du même avis que le *Free Press* au sujet des écoles libres : lui aussi prétend que c'est là le seul bon système et que nous devrons finir par l'adopter.

— Mr. Victor Beaupré a ouvert un magasin de provisions et d'epiceries sur la Rue du Bureau de Poste, Winnipeg, en face de l'Hôtel du Canada de M. Monchamp.

— Plusieurs amateurs qui ont visité le jardin du R. P. St. Germain, à St. Charles, en sont émerveillés. Une seule patate de ce jardin a produit une récolte du poids de 50 lbs.

— Plusieurs canadiens doivent aller s'établir prochainement à Ste. Anne—Pointe de Chênes. Une visite à cet endroit les a convaincus qu'il y a là de grandes chances de succès.

— On dit que le Lt. Gouverneur a heureusement négocie le traité de Carlton avec les Cris : Il en sera de même sans doute pour les autres. Les Sauvages sont en très grand nombre

— Notre confrère du *Free Press* a adressé des circulaires à des gens dignes de foi, dans toutes les parties de la Province pour obtenir des statistiques complètes sur les récoltes.

— M. le Dr Whiteford, arrivé ici lundi soir, est allé mardi et mercredi, visiter les campagnes de St. James, St Charles Kildonan, St. Vital, St Norbert en compagnie de M. J. E. Têtu.

— Un certain nombre de canadiens récemment venus ici, ont l'intention d'aller se fixer à la Baie St Paul : quelques uns même, sont allés visiter l'endroit. Il n'y a aucun doute que les terres de cette localité offrent maints avantages.

— Plusieurs personnes se plaignent que les lettres et journaux envoyés d'ici à la Baie du Tonnerre sont expédiés à Windsor et de là par les lacs à leur destination, au lieu d'être tranmis directement par Duluth.

— Le *Free Press* d'Ottawa se dit autorisé à affirmer qu'il n'y a pas l'ombre de vérité dans la rumeur attribuant à l'hon. M Letellier l'acceptation du poste de lieutenant gouverneur dans la nouvelle province du Nord-Ouest.

— La plus grande partie des récoltes est faite et partout le rendement est superbe. On ne voit aux alentours des maisons de nos habitants de la campagne et dans la prairie que d'énormes meules de grains de toute espèce !!

— Quelques uns de nos agriculteurs doivent acheter, pour les exploiter en allant de paroisse en paroisse, de superbes moulins mûs par 4, 6, et 8 chevaux, et pouvant *battre* plusieurs centaines de minots de grain par jour.

— Le *Pioneer Press* de St. Paul est informé par M. W F. Hill, entrepreneur de ponts sur le Pacifique Canadien, que les contrats seraient signés d'ici au 15 courant pour la construction de la ligne entre la Baie du Tonnerre et la Rivière Rouge......

— Tous les légumes et produits de jardins sont d'une grosseur prodigieuse, et chacun croit avoir l'article le plus extraordinaire. On n'entend parler que de patates énormes, de melons immenses, de betteraves gigantesques, de choux monstres, de citrouilles colossales.

— M. Geo. McPhillips, jr. est parti pour aller arpenter deux townships de la colonie des Islandais qui vient de s'augmenter de 23 nouvelles reçues. Il parait que cet etablissement est dans un état relativement prospère ; nombre de maisons ont été érigées.

— Mr. le Lieut. Colonel Provencher, Commissaire des Sauvages, parti depuis quelques semaines pour aller payer les annuités aux sauvages échelonnés sur la rive Est du Lac Manitoba est revenu la semaine dernière. Il était accompagné de Madame Provencher, et de MM. Martineau et de Cazes.

—D'habitude, les journaux américains sont fort bien renseignés sur notre pays. Un récent exemple le prouve encore surabondamment. Ainsi le *Pioneer Press* de St. Paul, Minn., annonce que "Lord Graham, Gouverneur de Manitoba, en route pour la Colombie Anglaise, loge au *Merchants Hotel*.

— Un bon nombre de cultivateurs qui ont dû abandonner leurs foins pour travailler à leurs récoltes, se mettent maintenant a compéter leurs provisions de fourrage. Peu de pays offrent, comme ici, l'avantage de pouvoir faire jusqu'en Septembre et Octobre, du bon foin en aussi grande quantité que l'on desire.

— Encore une ridicule nouvelle cueillie dans un journal de Chicago Ainsi, l'on annonce sérieusement qu'un riche marchand de Winnipeg aurait conclu un marché avec *Sitting Bull* pour troquer contre des fourrures, 25,000 lbs de poudre. C'est, parait un *gentleman* de notre capitale, dernièrement arrive à Chicago, qui aurait dit cela !!

— Une grande boite remplie de produits agricoles de Manitoba doit être envoyée prochainement à Ontario pour être exhibée à l'exposition du comté de Carleton. Elle sera adressée a l'Hon. James Skead, Ottawa La Cie., de Transport de la Rivière Rouge, le Pacifique du Nord et la ligne Beatty, doivent la transporter gratis.

—Les canadiens dont les noms suivent sont arrivés le 10 courant :

De Central Fall, R. I.

M. Joseph Précourt, Madame Joseph Précourt et 2 enfants, M. Alexis St. Godard, M. Moïse Marion, Madame Moïse Marion et 4 enfants.

De North Adams, Mass.

M. J. B Bourdeau, M. George Bourdeau, M. Etienne Béchard.

De Gardner, Mass.

Madame Roger Sicotte et ses 10 enfants au nombre desquels sont : Madame Desrosiers, M. Roger Sicotte, jr., M. Ferdinand Sicotte, M. Ernest Sicotte.

— Un cadavre déjà en decomposition a été trouvé la semaine dernière dans la prairie, près de la Rivière aux-Prunes, à cinq ou six milles à l'Ouest de la Rivière Rouge Il était couvert de vêtements d'hiver et gisait près d'un traîneau sauvage chargé de provisions et traîné par deux chiens. Le constable Power s'y est d'abord rendu, et après investigation, il a été constaté que c'était le corps d'un français nommé Jean Gillemon, parti l'hiver dernier de Pembina avec une charge de provisions qu'il transportait aux établissements de la Montagne de Pembina. Il se sera écarté dans la prairie pendant une tempête de neige et aura péri de froid.

Nouvelles Religieuses.

Sa Grâce Mgr. Norbert Magloire Blanchet, archevêque de Portland, Oregon, a célébré, son trentième anniversaire de consécration épiscopale.

On sait que nos S. S. Blanchet et le regretté Mgr. Demers, de Victoria, sont les premiers apôtres qui aient franchi les Montagnes Rocheuses, pour aller porter la bonne nouvelle de l'Evangile dans les vastes territoires de l'Orégon et de Washington. En récompense de leur dévouement héroïque, le S. Siege les éleva tous trois à la dignité episcopale. Mgr. *François Norbert* fut élu au Siége métropolitain d'*Oregon City*.

Le vénérable Prélat, un des plus âgés de l'Episcopat Américain, est né le 3 Septembre, 1795, à St Pierre Rivière-du-Sud Québec. Son frère, Mgr. du Fort Vancouver et Sa Grâce, entrèrent au Petit Séminaire de Québec en 1809 et vers 1819 ils étaient ordonnés par l'illustre Evêque Plessis. En 1846 le vicariat-apostolique d'Orégon était érigé en Province Ecclésiastique, ayant Orégon City pour métropole et Walla-Walla et l'Ile Vancouver pour suffragants. Dieu semble récompenser, dès ici-bas, tant de travaux, de sacrifices et de dévouement, en accordant aux illustres Pontifes, d'atteindre un âge véritablement patriarcal. Le Siége de Mgr. Blanchet est la plus ancienne métropole des Etats-Unis, après Baltimore.

L'Eglise Catholique fait des progrès constants aux Etats-Unis, en dépit des haines et des persécutions. Nous en avons la preuve dans l'erection récente de quatre nouvelles métropoles et de deux nouveaux diocèses, et l'élévation au Cardinalat de Mgr. McCloskey, le premier Prélat Américain revêtu de la pourpe romaine. Notons aussi que les catholiques, en dépit de la crise financière, ne laissent pas de supporter et d'encourager les œuvres religieuses. Le nombre des Prêtres, d'après la Revue Catholique, qui, l'année dernière était de 4,870 est porté cette année a 5,077, répartis entre soixante et six diocèses ou vicariats-apostoliques. Le nombre des Eglises est actuellement de 5,050 et parmi ces edifices sacrés, l'Eglise de Ste. Croix à Boston, dont la beauté et la magnificence surpasse toutes celles de la la nouvelle Angleterre. Puis la nouvelle cathédrale de St. Patrice de New-York, qui sera la plus vaste. L'année dernière onze nouvelles communautés d'hommes et cent quinze de femmes ont été installées.

Quant à la valeur des propriétés ecclésiastiques, c'est à tort que le Président a insinué qu'elles représentaient une somme de plus de cinq milliards, car en 1870 elles ne dépassait guère la valeur de $500,000,000. il est impossible que cette somme ait doublé en l'espace de cinq ans.

Il vient de se former à Rome une association de sectaires qui ose prendre le nom de "Société Catholique Italienne." et dont l'objet est clairement défini dans son programme que nous empruntons à une correspondance de l'*Univers*. Le voici tel que l'ont publié les journaux italiens favorables à ce plan :

" Notre œuvre est la réforme de " la papauté. Le peuple et le clergé " ont exercé le droit d'élire le Pape " jusqu'à Alexandre III, c'est-à-dire " pendant douze siècles. En attendant, notre société reconnait le " Pontife actuel comme évêque de " Rome et primat de la chrétienté. " Notre société, par le moyen d'une " représentation officielle, travaillera aux réformes salutaires de la " discipline qui serviront à rendre " l'Eglise indépendante de la curie " romaine. Le gouvernement a " promis de réviser l'article 18 de la " loi sur les garanties. Pour ne pas " compromettre inutilement la partie saine du clergé qui adhère à " notre œuvre, des laïques seuls figureront dans la formation des " premiers comités."

On a prêté à Victor Emmanuel ce propos qui est fort vraisemblable s'il n'est vrai :

" Je perdrai ma couronne plutôt " que de permettre l'ingérence de qui " que ce soit dans l'élection des Papes. Je ne veux pas d'un Pape " qui ne soit pas Italien, élu par le " Sacré Collége."

PÊLE MÊLE

Un statisticien français a calculé que l'homme ordinaire, à 50 ans, a dormi 6,000 jours, travaillé 6,000 jours, marché 800 jours, joué 4,000 jours, mangé 1,500 jours et a été malade 500. Il a mangé 17,000 livres de pain, 16,000 livres de viandes, 4,600 livres de légumes, d'œufs et de poisson, et bu 7,000 gallons de liquide

On commence à entretenir des doutes sérieux sur le succès financier du Centenaire de Philadelphie On avait compté originairement sur 10 millions de visiteurs. La moitié du temps est déjà écoulée, et le chiffre des personnes admises à l'exposition, ne dépasse pas 2,545,000. Cependant, on espère que pendant les temps moins chauds de septembre et Octobre, Philadelphie verra affluer un plus grand nombre de visiteurs, qui permettra de réaliser les espérances premières. Mais le déficit est tel que cet espoir est bien illusoire.

En général, les Américains n'ont pas montré pour le centenaire, tout l'empressement qu'on attendait d'eux. On peut mettre cette apathie en grande partie sur la dureté des temps, et un peu sur les compagnies de chemins de fer qui, au dire des journaux, n'ont pas encore montré cette libéralité qu'on était en droit d'en espérer.

$10 RECOMPENCE $10

Le 9 du courant, a peu pres sept milles à l'Ouest de la Pointe-de-Chênes, sur le Chemin Dawson, il a été perdu une montre anglaise, (en argent), avec une chaine en or attachée à la montre. Dix piastres de récompense à celui qui la déposera soit au Magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à la Pointe de Chênes où au Bureau du *Métis*, St. Boniface.

14 Septembre, 1876. 3f

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

JAMES CHARLES MCKEAGNEY.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le trente-et unième jour du mois de Juillet et à chacun de vous,

SALUT :

ATTENDU que l'Assemblée de la **Législature de** la Province de **Manitoba se trouve** convoquée pour le **trente et unième** jour du mois de **Juillet auquel** temps vous étiez **tenus et il vous** était enjoint d'être **présents,**

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, par ces présentes de vous convoquer et vous enjoindre, et chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Assemblée Législative de notre Province, en notre Ville de Winnipeg, Jeudi le cinquième jour du mois de d'Octobre prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler nécessaire : ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE JAMES CHARLES MCKEAGNEY, Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province de Manitoba, etc., etc. Aux Bureaux du Gouvernement à Winnipeg, ce dix-neuvième jour d'Août dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-seize, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Gouvernement de la Province de Manitoba pour l'obtention de Lettres Patentes pour incorporer une compagnie appelée "la Compagnie de Moulins de Marquette."

NOMS DES REQUÉRANTS.

Kenneth McKenzie, M.P.P.
Hugh Grant, J. P.
John Garrioch.
Thomas Garland.
John Dilworth.
John McDonald, J.P.
Joseph Ryan M.P.
William O'Neil.
Isaiah Mawhinney.

NOM.

La Compagnie de Moulin de Marquette.

OBJET.

Ériger et mettre en opération un Moulin à Farine.

PLACE D'AFFAIRES.

Portage la Prairie.

CAPITAL.

Dix milles piastres, divisé en ... parts de ...

PARTS.

Deux cents de cinquante piastres chaque.

DIRECTEURS.

Kenneth McKenzie, M.P.P., Cultivateur, Burnside.

Thomas Garland, Marchand, Portage la Prairie.

Joseph Ryan, M.P. Avocat, Portage la Prairie.

Isaiah Mawhinney, Cultivateur, Portage la Prairie.

William O'Neil, Meunier, Portage la Prairie.

JOSEPH RYAN,
Solliciteur pour les requérants.

Portage la Prairie,
4 Sept., 1876.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

Avis est par le présent donné que la Société autrefois existant entre les soussignés comme Marchands Généraux dans la Cité de Winnipeg sous le nom et raison sociale de Mercer et Villers, a aujourd'hui été dissoute par consentement mutuel.

Toutes dettes dues à la dite Société seront dorénavant payées à F. C. Mercer, et toutes réclames contre la dite Société seront soldés par lui.

Daté à Winnipeg, ce 14ième jour d'Aout, A D. 1876.

FREDERICK C. MERCER.
JOHN VILLIERS.

Witness—JOHN F. BAIN.

PIANO BEATTY ! !

Grand Carré et Droit.

(De Jas. F. Regan, maison Regan et Carter, Editeurs de la *Tribune* quotid. et hebdom., Jefferson City Mo.) après avoir reçu un instrument de $700, M. Regan écrit :

" Le Piano nous est parvenu en bonne condition. J'en suis bien satisfait. Il est tout ce que vous avez dit qu'il était."

(De E. R. Baldridge, Bennington Furnace, Pa., après avoir reçu un Piano de $700.)

" Le Beatty " reçu le 4 courant est en parfaite condition, et remplit toutes les conditions du programme. Je ne suis pas juge en pareille matière, mais Mme. B. dit qu'il possède un son très-doux et l'aime beaucoup."

Les meilleures avantages offerts. Prix remboursé sur le Piano renvoyé ainsi que sur tout le fret, par moi, Daniel F. Beatty si l'instrument ne donne pas satisfaction dans les cinq jours de sa réception. Pianos garantis pour six ans. Agents demandés. Faites-vous adresser le catalogue. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.

ORGUES DE SALON DE BEATTY.

STYLE ELEGANT, avec améliorations. Nouveaux et magnifiques jeux. Plus de mille organistes et musiciens recommandent ces Orgues comme de Premier Choix pour le ton, le mécanisme et la durée. Garantie de six ans.

SUPREME ELEGANCE—DERNIERS PROGRES.

Ces Orgues ont reçu les plus hauts prix en concurrence avec d'autres pour leur

SIMPLICITE, LEUR DUREE, LEUR ACTION

ET LEUR JEU FACILE.

SON PUR, DOUX ET ÉGAL ; EFFETS D'ORCHESTRE, ET ACCÈS INSTANTANÉ AUX ANCHES.

Faites venir la liste des prix ; Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E.-U.A

Avis.

Tous ceux qui ont des impressions à faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

"LE METIS,"

avant d'aller ailleurs.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'impressions, telles que

Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Lettres d'affaires,
Circulaires,
Tetes de comptes,
Placards,
Programmes,
Affiches,
Lettres funeraires,
Billets,
Brochures,
Livres,
Etc., Etc., Etc.

Le tout se fait dans les meilleurs goûts et à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

: oo :

Les Bureaux de *Le Metis* sont sur l'Avenue Provencher à St. Boniface, Manitoba.

GEO. WOODS & CO.'S PARLOR ORGANS.

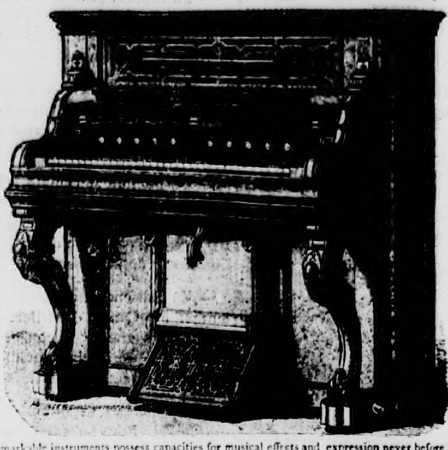

Excel in Quality of Tone, Thorough Workmanship, Elegant Designs and Finish, and Wonderful Variety of their Combination Solo Stops, Eoline, Vox Humana, and Piano. The latter never requiring Tuning, and giving the Organ the Brilliancy and Promptness of the Piano.

These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. ☞ Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA—A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $1 to $2 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

LOTERIE AU PROFIT DES RR. SS. Grises de Montreal.

OBJETS DE LA LOTERIE.

1.—Un emplacement à St. Boniface, rue Grandin, No. 314......	$300 00
2.—Un emplacement, près du Village de Chateauguay, sud-est de la rivière, 45 p. x 120 p. avec une maison en pierre, bonne residence, valeur.........	$1200 00
3.—6 lots de terrain, à la Côte St. Antoine, (rue St. Olivier) estimes, chacun à $550	3300 00
4.—5 lots de terrain à la Pointe St. Charles (rue de la Congregation) estimes, chacun à $450..	2250 00
5.—Une belle Harpe, à double action richement doree, valeur..	400 00
6.—Un très-beau bracelet en or, avec diamant, valeur...........	100 00
7.—Un tableau sur toile, "Ecce Homo," par Carlo Dolci, peintre italien	100 00
8.—Un bon cheval de trait, valeur	100 00
9.—2 lots de $60 chaque (1 pendule de cheminee ornamentee et une montre en or), valeur...	120 00
10.—7 lots de $30 à $50chaque, (1 statue en bronze, une voiture d'hiver, un châle en dentelle, et divers objets d'art val.	280 00
11.—10 lots de $20 à $30 chaque, divers objets.........................	250 00
12.—20 lots de $15 à $20 chaque, divers objets	350 00
13.—30 lots de $10 à $15 chaque, divers objets	375 00
14.—40 lots de $6 à $10 chaque, divers objets.........................	320 00
15.—50 lots de $4 à $6 chaque, divers objets.........................	250 00
16.—75 lots de $3 chaque, divers objets..................................	225 00
17.—150 lots de $2 chaque, divers objets..................................	300 00
18.—250 lots de $1 chaque, divers objets..................................	200 00

601 lots Valeur totale des lots $10,420 00

100.000 BILLETS.

President Honoraire.—SON HONNEUR LE DR. HINGSTON, Maire de Montreal.

Secrétaire.—RÉV. M. BONNISSANT, P. S. S. S'adresser à M. le Secrétaire de l'Archevêché de St. Boniface

Winnipeg, 23 Mars, 1876 3mL56

AVIS.

LES personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le présent notifiées qu'à partir de cette date, on exigera ces comptes en double avec l'indication du service ou Département pour lequel l'ordre a été donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la réquisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur.

Bureau de l'Auditeur,
Hôtel du Gouvernement,
1er Mai, 1876. j-n-o L58

La plus grande Merveille DES Temps Modernes.

HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les desordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus précieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.

Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans égal pour bronchite, diphtérie, rhumes, refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.

Chaque pot et chaque boîte porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots, *Holloway's Pills and Ointment, London*, graves dessus. Sur l'etiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London.*

De miserables contrefaçons des Pilules et du Liniment Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la prétendue marque de Commerce comme suit :

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARE & CO.,
NORTHRUP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achètent à bas prix de J. F Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent ensuite aux Détaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment véritables, fabriques seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir :

EVANS, MERCER & CIE., Montréal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E.
T. B. BARKER ET FILS, St. Jean, N. B.
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY

533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a L59